

Bernard Chapuis



Essai d'étymologie patoise

Deuxième cahier
2011 - 2012

Les tchâsses

Selon Simon Vatré, des *tchâsses* dont des bas : *Ci pouêre afaint n'é pus de talons en sés tchâsses*. Ce pauvre enfant n'a plus de talons à ses bas. Notons en passant qu'autrefois, filles et garçons portaient, à la mauvaise saison, des bas de laine tricotés.

Dans la famille du mot *tchâsse*, le même auteur relève *tchâssatte*, chaussette, petit bas. Il cite l'expression : *Èl é mis ses tchâssattes de trembye*, il a mis ses chaussettes de trembote, il a peur, vulgairement il fait dans son froc. Le français de l'époque classique exprimait la même notion par « Faire dans ses chausses », aujourd'hui totalement sortie de l'usage.

Toujours chez Vatré, nous relevons le verbe *tchâssenaie*, tricoter des bas, *tchâssun*, chausson, *tchâssure*, chaussure. *Ènne tchâssenouse* est une tricoteuse. *Tchâssie* signifie chausser. *An dit que ç'ât aidé lés crevagies lés pus mâ tchâssies*. On dit que ce sont toujours les cordonniers les plus mal chaussés. Ce verbe a un homonyme : *tchâssie*, nom féminin, chaussée. *E fât nentayie lai tchâssie*. Il faut nettoyer la chaussée. Pour A. Rey (dictionnaire historique de la langue française), chaussée n'a rien à voir avec chaussure. Le mot chaussée dériverait de chaux (lat calx; calciata via). Les Romains ont parfois eu recours au mortier de chaux dans la construction de routes. La groise, mot qui survit en français régional, est un gravier calcaire (calx) répandu sur les chemins.

Jean-Marie Moine complète son prédécesseur. Ainsi, on apprend que le *tchâss'nou* est un chaussetier, celui qui fait ou vend des chausses. *Le tchâss'nou tînt in bainc ch'lai foire*. Le chaussetier tient un banc à la foire. Chaussetier et son synonyme chaussier sont des archaïsmes. La machine à tricoter d'apparition récente, la *tchâssenouse*, a sa place dans le glossaire de Jean-Marie Moine. *D'aivô sai rotte d'faints, èlle airait bin fâte d'ènne tchâssenouse*. Avec ses nombreux enfants, elle aurait bien besoin d'une machine à tricoter.

Manifestement, le mot *tchâsse* tire son origine de chausse. Le haut-de-chausse couvrait le corps de la ceinture au genou, le bas-de-chausse allait jusqu'au pied.

Lai Mairie des tchâsses, personnage haut en couleurs, colportait des bas tricotés et de menus objets de la vie quotidienne. Terminons par une anecdote. Ces paysans ont remis leur bien au fils aîné. Ils *se cordent* (s'accordent) un petit voyage et dorment dans l'hôtel où, cinquante ans auparavant, ils avaient passé leur nuit de noce. Le vieux constate avec satisfaction que rien n'a changé, même tapisserie au mur, même lavabo, mêmes patrons. *È y é poétchaint âtche qu'é tchangie*, remarque la femme. - *Yé quoi? - Dains l'temps, i n'é p'aivu l'temps d'rôtaie mes tchâsses, èt pe mitnaint, i poérôs en tricotaie trâs péres*.

Il y a pourtant quelque chose qui a changé, remarque la femme. - Quoi donc? - Autrefois, je n'ai pas eu le temps d'enlever mes bas, et maintenant, je pourrais en tricoter trois paires.

Chlopèt

Chlopèt, varan, miston, tchaimé, criquèt, piaînteusse, tieulè, limpèt... Si vous voulez insulter quelqu'un en patois, vous disposez d'un vaste arsenal d'injures. Essayez! Votre victime ne s'en remettra pas.

Le *chlopèt* se signale par sa mauvaise conduite et donne le mauvais exemple. A éviter prudemment. *I y aî dit de n'pe cheüdre ces chlopèts.* Je lui ai dit de ne pas suivre ceux qui ont une mauvaise conduite. (JMM).

Le mot ne figure pas chez Vatré. En revanche, notre lexicographe ajoutot cite le mot *chlompè* qui désigne une femme de mauvaise vie et lui attribue une origine germanique. *Chlompèie*, c'est carder le chanvre ou la laine, en démêler les fils. Au figuré, c'est rouer de coups. *Èlle les é s'vent chlompè.* Elle leur a souvent donné des raclées. (JMM)

Varan correspond à vaurien, *çtu que n'vât ran*, celui qui ne vaut rien. On trouve *miston* dans Le Nouveau Petit Robert, avec la mention « origine inconnue » et le sens de gamin, d'une portée bien atténuée par rapport à son usage local. Rey l'associe au nom affectueux du chat et nous renvoie à *mistigri*. Le *miston* jurassien serait plus proche de l'allemand *Mist*. Dans la colère, on peut aussi traiter quelqu'un de fumier!

Tchaimé désigne à la fois le chameau et une pièce de la charrue. Son dérivé *tchaimèusi* signifie sournois. Le *criquèt* est aussi méchant que l'insecte dévastateur du même nom. Le *piaînteusse* est un ivrogne; *èl ât aidé piaîn*, il est toujours plein. Quant au *tieulè*, c'est un imbécile, un idiot. *Èl ât encoé pus tieulè qu'i l'craiyôs.* Il est encore plus niais que je le croyais. (JMM).

Se faire traiter de *grôs limpèt*, gros feignant, n'est pas plus honorable. *Der Lump* (all) est un mauvais sujet, un gueux, un gremlin. Finalement, *enne crevûere et in gôs peûeri.*

L'hôtâ

Il n'existe pas de mot français qui rende l'atmosphère de ce mot à la charge affective si prononcée. *L'hôtâ*, c'est tout à la fois la maison, la demeure, le domicile, le foyer, le chez-soi, le logis, le bercail, voire le home. Si l'on tente une comparaison avec l'allemand, *hôtâ*, à connotation intime, se rapproche plus de « Heim » ou « Heimat » que de « Haus ». *Voû qu'an feuche, ran ne vât l'hôtâ*, écrit Simon Vatré. Où qu'on soit, rien ne vaut la maison, sa maison. Traduction très approximative. Les jeunes gens qu'on envoyait terminer leur scolarité en Suisse allemande avaient *lai grie de l'hôtâ*, la nostalgie du foyer.

Empruntons quelques exemples à Jean-Marie Moine. D'un vagabond, on pourra dire : *Niun n'coégnât son hôtâ.* Personne ne connaît son adresse. - *Èlle é trovè di traivaiye è faire en l'hôtâ.* Elle a trouvé du travail à faire à domicile. - *Lai mère ât l'tiûere de l'hôtâ.* La mère est le coeur du foyer. - *Mai tainte s'piaît bin en l'hôtâ di Bon Ch'coé è Mij'rez.* Ma tante se plaît au home du Bon Secours à Mizerez. - *I seus péssè d'vaint yote hôtâ.* Je suis passé devant leur habitation.

Hôtâ est à mettre en relation avec le mot français « hôte ». Ce dernier ainsi que ses dérivés trouve son origine dans hospitem, accusatif latin de hospes, celui qui donne ou reçoit l'hospitalité. Hospice, hôpital et hôtel font partie du même ensemble sémantique. Dans les chambres d'hôte, très en vogue actuellement, on se sent comme à *l'hôtâ*, comme à la maison.

Les familles nobles avaient souvent leur hôtel particulier. Songeons à l'Hôtel de Gléresse, à Porrentruy, qui abrite actuellement les archives et le fond ancien. Telle résidence secondaire affiche L'hôtâ sur sa façade. On doit s'y sentir bien. Notons encoeur que L'hôtâ est le titre d'une brochure éditée par l'ASPRUJ. L'hôtâ

55

Kwéhr

Kwéhr, le fusil, est directement calqué sur l'allemand Gewehr. De sorte que nos anciens *soudaîts* (soldats) n'auraient pas été désorientés en entendant aboyer l'appel aux armes « An die Gewehre! » *Le soudaît nenttaye son kwéhr*. Le soldat nettoie son fusil. (JMM). *Kwéhr* a aussi le sens de briquet. Une femme méchante pouvait être traitée de *véye kwéhr*; vieux fusil. Peut-être l'entourage lui souhaitait-il secrètement un coup de fusil, ce qui pourrait expliquer cette curieuse métonymie. L'expression, peu charitable, est rapportée par SV.

Kwéhr a deux synonymes, *fujî* (ou *fusi*), si proche du français fusil, et *fie-fûe*, un mot évocateur composé de *fie*, fer, et de *fûe*, feu. Le *fie-fûe* est donc ce bout de fer redoutable qui crache le feu. Superbe image! *Le tcheussou vait en la tcheusse d'aivô son tchîn èt peu son fie-fûe*. Le chasseur va à la chasse avec son chien et son fusil.

Nous attirons l'attention sur deux paronymes : *fujî* (variante *fusi*) cité plus haut et *feûsi*. Le *feûsi* est un affiloir, c'est à dire un instrument servant à aiguiser. *L'boétchie aidiuje son couté chu son feûsi*. Le boucher aiguisé son couteau sur son affiloir. Selon la région, et sous l'influence germanique, on dit plutôt *schtâl* que *feûsi* (allemand Stahl, acier).

56

Oûere

Si saint François d'Assise avait écrit son *Cantique des Créatures* en patois, il eût été emprunté pour rendre hommage au vent dans ce passage : « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère le vent et pour l'air et la nuée. » Sa traduction nous a posé quelque problème. Voici la version que nous avons donnée, après avoir consulté Monsieur le Chanoine Jacques Ouevray : « *Que feuchînt tchaintès tes lônaïdges, mon Chire, po not' frêrat, l'Hoûere, po l'air èt peus les nûes.* »

En effet, le mot patois *oûere*, orthographié indifféremment *oûere* et *hoûere* désigne aussi bien le vent que l'air. Phonétiquement proche de air, *oûere* trouve son origine dans le latin *aer* qui lui-même se rattache au grec *aêr*; *aéros*, préfixe hautement productif. Qu'en songe notamment à aéronef, aérostier ou ou encore aéroport. Concrètement, air et vent désigne une même réalité, le vent étant défini comme un déplacement d'air.

Lai bije tire l'ouere, la bise tire l'air, disait-on lorsqu'un vent glacial venu du fossé rhéna déferlait sur l'Ajoie. Le même radical nous donnera par dérivation *l'ouerate*, la brise ; *l'oueraïde*, l'orage, et *oueraïdeou*, orageux, qui se dit du temps atmosphérique comme d'un être irascible ; *ouerayou*, venteux ; *oueraie* aérer, et son synonyme *ouerayie* aérer, venter, ventiler. A l'opposé de *lai bije*, on a *lai tchâde ouere*, le foehn, propice aux migraines.

Le *réchûou*, vent qui sèche (*échuere*, sécher) succède à la pluie.
Lai vâsse se dit du vent coulis qui se glisse par les ouvertures, sous les portes et les fenêtres mal jointes.

57

Revenaint

Curieux mot que *revenaint* qui signifie – on s'y attendait – revenant, fantôme, esprit, apparition, mais aussi, en tant qu'adjectif affable, aimable. En français, « revenant » a également les deux significations. Stendhal avoue avoir « frémi à des contes de revenants. » *Les véyes d'gens*, dit Simon Vatré, *craiyant és revenaints*. Les vieilles personnes croient aux revenants, aux fantômes. Charles de Brosses (1709-1777), linguiste et écrivain français, parle d'une personne dont la « physionomie ... est tout à fait revenante. » *È revînt bîn*, dit-on en patois, il plaît beaucoup, il est très affable. Exprimé autrement : *Èl ât bîn revenaint*, il est très avenant, très agréable.

Si « revenant » dans le sens d'avenant, a vieilli en français, il subsiste en patois. Dans la même famille, on a *revegnaïnce*, affabilité, amabilité, et *eurveni*, revenir. Celui dont « la tête ne nous revient pas » ne brille pas spécialement par son amabilité.

Jean-Marie Moine traduit aussi fantôme par *bredon*. *Èlle é pavou des bredons*. *Aimboïye*, selon le même auteur, signifie également « fantôme » dans l'exemple suivant : *Èlle fait l'aimboïye*. Notons que ce dernier substantif est plus souvent utilisé pour désigner l'épouvantail. *Les aimboïyes épauvurant les pésserêts*. Les épouvantails éloignent les moineaux. (SV)

Çhaile

Çhaile, faible. *Dâs sai malaidie, èl ât d'morè çhaile*. Depuis sa maladie, il est resté faible. (SV). Les Francs-Montagnards disent et prononcent *chaile*. Dans la même famille, nous aurons *çhailement*, faiblement ; *çhailetè* ou *çhailance*, faiblesse ; *çhaili*, faiblir.

Ce mot nous constitue une énigme étymologique, et il nous est difficile de formuler une hypothèse quant à son origine. Toutefois, il nous offre l'occasion de nous attarder quelque peu sur un son propre au patois, le /çh/ prononcé comme le /ch/ allemand dans *ich*.

Voici quelques mots où on le trouve, avec la correspondance phonétique française :

/çh/ > /cr/

çhépi, crépi

/çh/ > /cl/

çhaî, clair ; *çhòjûre*, clôture ; *Çhos di Doubs*, Clos du Doubs

/çh/ > /sc/

çhindaie, scinder

/çh/ > /fl/

çheuri, fleurir (des *çhoés* sont des fleurs).

Cette transformation ne répond pas à un principe. Inévitablement, nous rencontrons des variantes régionales, comme *çhaile* (SV) et *chaile* (MLO). *Çhòjûre*, clôture, se dit localement *clôsure* ; le *çhos* des Ajoulots devient le *cyos* des Taignons.

Cyô çte pôtche ! Ferme la porte ! (MLO). *Çhoûe çte pouêtche !* (JMM)

Segoulaie

Verbe polysémique, *segoulaie* signifie secouer, agiter, mais aussi s'affranchir, secouer le joug. Nous empruntons ces quelques exemples à Jean-Marie Moine :

Ces vôtés s'goulant les dgens. Ces élections agitent les gens.

Lai mailaidie le s'goule. La maladie l'ébranle.

Èl é fayu di temps d'vaint qu'ci càre de tiere s'gouleuche. Il a fallu du temps pour que ce coin de pays s'affranchisse (allusion sans doute au canton du Jura). *Èl é fayu ènne dyierre po qu'le paiyis s'gouleuche*. Il a fallu une guerre pour que le pays s'affranchisse.

Che niun ne s'goule, ran n'tchaidge. Si personne ne secoue le joug, rien ne change.

Ces novèlles s'goulant tot l'paiys. Ces nouvelles secouent tout le pays.

En ce qui concerne l'étymologie, nous pourrions être en présence d'une altération phonétique.
Comparons : segoulaie > se - gou - laie
secouer > se - cou - er

60

Le dyèt, lai diaîdge

Alors que *dyèt* correspond plus précisément à guet (*le dyèt d'neût*, le guet de nuit, le veilleur de nuit), *diaîdge* se traduit plutôt par garde (*montaie lai diaîdge*, monter la garde.) Les deux mots ont cependant la même origine. Les verbes guetter et garder étaient en concurrence dans l'ancien français.

Le dyèt d'neût, le guet de nuit, dit aussi veilleur de nuit, jouait autrefois un rôle important dans nos contrées. Il parcourait les rues en chantant les heures, veillait sur le repos des habitants et donnait l'alarme au besoin.

*Yèt bin l'bonsoi, tos mes aimis !
È vòs fât tus allaie dremit.
Lai cieutche é fri,
Vòs l'èz oyie :
Ç'ât les dieches.*

Eh, bien l'bonsoir, tous mes amis !
Il vous faut tous aller dormir.
La cloche a sonné,
Vous l'avez entendue :
Il est dix heures !.

Dyèt et *diaîdge* commencent tous les deux par ce qu'il est convenu d'appeler une consonne mouillée, dans le cas particulier /d/ suivi du /ill/ de fille. Ce son en patois, est rendu à l'oral par une seule émission de voix et transcrit par convention *dy* ou par *di*. Cette correspondance phonétique s'observe dans de nombreux cas : *diaîdge*, gage ; *dyaingnie*, gagner ; *dyaitaie*, gâter, ...

Dyèttaiè comme guetter a le sens de veiller, de surveiller, d'être aux aguets (*Not' bianc tchait dyètte ènne raite*), voire de patrouiller (comme les soldats *que dyèttant dains le v'laidge*). Rey fait allusion à la coutume qui était de guetter les morts ou les moribonds, de veiller. Le patois dirait plutôt *voûedgeaie* (*Sai fanne l'é voûedgè tote lai neût*).

Faire les tcéyes

« Quand la craie grince, par la présence d'une petite pierre, ou quand l'ongle frotte sur la soie, je le sens dans le dos, au plus intime de ma vie; je grince tout entier. Or, si je suis acteur, cela peut s'expliquer par une vibration du bras contracté, qui se communique au thorax et le fait trembler tout, d'où une alerte étonnante. Mais si je suis spectateur, c'est encore dans le dos que je sens ce bruit désagréable; il passe sans doute par l'oreille... » Alain, *Propos*, 1922, p. 439., repris du *Trésor de la Langue française*. Autrement dit, le grincement de la craie donne les *tcéyes*.

Simon Vatré donne des *tcéyes* la définition suivante : *tcéyes*, (variantes : *chéyes*, *tcheséyes*), agacement ou crissement des dents provoqué par un bruit spécial. *Çoli me fait les tcéyes de l'ôyi gremaie di socre*. Cela m'agace de l'entendre croquer du sucre.

Râte, te m' fais les tcéyes, lit-on chez Jean-Marie Moine. Arrête, tu m'agaces. Notre lexicographe ajoulot étend le chant sémantique à toutes les bruits produits par le frottement : *An ôt les tcéyes des pneus. T'n'és p'ôyi les tcéyes des rues ?*

Chatouiller, faire les guili-guili, c'est *faire les gatayes*. Guili, gouzi, *tcéyes* et *gatayes* sont tous des onomatopées. *Tcéyes*, prononcé parfois *kcéyes*, est encore en usage dans le français régional : Tu me fais les *tcéyes*.

En parlant d'un bruit agaçant, un robinet qui coule, un volet qui claque ... on a recours au verbe *zonnaie* : *Ci poula que gotte me zonne*. Ce robinet qui coule m'agace. Encore une onomatopée.

Aburon

Nos glossaires traduisent *aburon* par agaric poivré, une variété de *mouchirons* (champignons) comestibles connus aussi sous le nom de psalliotés. *Nôs ains airpentè les tchaimpois po trovaie des aburons*. Nous avons parcouru le pâturage communal pour trouver des psalliotés.

L'agaric poivré a été d'usage en médecine. Son suc laiteux, pris avec le sirop de guimauve, passait pour provoquer l'excrétion d'urine et briser les calculs.

Dans l'état actuel de nos recherches, l'origine est inconnue.

Çt'Adline drie l'cèm'tère feut mairièe trâs côps. Tchétche côp d'aivô in véye plein d'sous. Èt peus vave les trâs côps. Le premie mairi s'ât endremi in soi po n'pus s'révoiyie. Le douejieme ât tchoé dains les égraies.

- *Èt peus l'trâjieme, Adline ?*

- *Èh bîn, te vois. I aivôs fait des mouchirons. Moi qu'i seus çhaile di mâgon, i n'en é p'maindgie.*

Lu en é r'pris pus d'in côp. Voili.

To chu, ç'n'était p' des aburons.

Adeline s'est mariée trois fois, chaque fois avec un vieux plein de sous. Veuve les trois fois. Le premier mari s'est endormi pour ne plus se réveiller. Le deuxième est tombé dans l'escalier. - Et le troisième, Adeline ? - Eh bien, tu vois, j'avais fait des champignons. Moi qui suis faible de l'estomac, je n'en ai pas mangé. Lui s'est resservi plusieurs fois. Voilà. Pour sûr, ce n'étaient pas des agarics.

63

Taïtieut

Ci nitiou n'ât dj'mains prêt, ç'ât in sacré taïtieût. Ce gamin n'est jamais prêt, c'est un sacré lambin. On peut aussi le traiter de *louéret*, de *trinne-dyèttes*, de *trinne-tchâsses*. *Taïtieûtaie*, c'est lambiner, agir lentement. *Lai taïtieûtée*, c'est la lenteur.

Taïtieût signifie littéralement *taïd tieût*, c'est à dire tard cuit et se dit de celui qui lambine et qui n'est jamais cuit. *Dépâdge-te vouère, taïtieût ! Dépêche-toi don, traïnard !*

Alain Rey fait dériver le mot lambin de lambeau. Le lambin a autant d'énergie qu'un chiffon d'étoffe sur le sol. C'est une chiffe molle.

Èl aivait breûlè è Bonfô. Yun des soudaits di fûe était in taïtieût. Ailaïrmè â moitan d'lai neût, è ne r'trovait pus ses aiffères. D'vaint que d'païtchi, è d'mainde encoé en sai fanne de yi faire vite ènne sope en lai fairainne. Tiaind qu'è feut ch'l'e yûe, lai mâjon était dj'eurconchtrute.

Un incendie s'était déclaré à Bonfol. Un pompier était connu pour sa lenteur. Alerté au milieu de la nuit, il peine à réunir son équipement et, avant de se rendre sur les lieux du sinistre, demande à sa femme de vite lui préparer une soupe à la farine. Quand il arrive sur les lieux du sinistre, la ferme était reconstruite.

64

Siejaint

Siejaint ou *séjaint* seyant, agréable dans ses manières. *È fait bon s'trovaie â moitan d'séjainnes dgens.* Il fait bon se trouver au milieu de gens agréables. (JMM). Du verbe défectif seoir. Ce verbe est utilisé en patois à la forme impersonnelle : *è sie*, il sied . *È n'sie ran d'râlaie, qu'è m'dié.* Il ne sert à rien de rouspéter, me dit-il. (C. Courbat, *En r'veniaint d'lai foire de Pouéreintru*).

I m'seus aitchtè in tchaipé. Je me suis acheté un chapeau qui me va bien. On aurait dit, à la belle époque : Cette coiffure me sied à ravir.

En français comme en patois, le verbe seoir connaît un emploi impersonnel : il sied de + infinitif. « J'ai été un peu comme cela dans mon temps, moi, et j'ai cru aussi qu'il séyait d'être grave, morose, dogmatique, etc. » (Léautaud, Journal littéraire, cité par le TLF).

Conrrèe

Lai conrrèe est une peau tannée, souvent une peau d'agneau chamoisée. Le mot désigne également l'agneline, laine courte, soyeuse et frisée, provenant de la première tonte de l'agneau : *in mainté de conrrèe*, un mateau en agneline.

Corrâyie l'tiûe, tanner le cuir. Le tanneur, vieux métier disparu, le *conrayou* et, aux Franches-Montagnes, le *djairroit*.

A rapprocher *corrâyie* du verbe français corroyer, transformer le cuir après le tannage, en lui donnant la souplesse, la couleur, le grain, le dernier apprêt requis pour ses divers usages. *Corroyer des peaux de bœuf*.

Corroyer, terme de peausserie, vient de conreer, du latin vulgaire conredare, apprêter.

La ferme de Chercenay dans le Clos su Doubs disposait d'une tannerie encore visible.

Encapoulaie

Nos ouvrages patois de référence traduisent *encapoulaie* et sa variante *empoulaie* par jucher, brancher, aguiller, percher. Dans leur sens intransitif, les verbes, brancher, percher signifient respectivement être juché sur une branche, sur une perche. *Les dindons branchaient dans l'arbre, près du portail* (Pourrat). Jucher et percher connaissent aussi un emploi transitif : jucher un enfant sur ses épaules. Quant à aguiller et à ses dérivés, ils sont propres à la Romandie et peu usités dans le Jura. Aussi est-on surpris de le trouver sous la plume de Vatré.

Le dictionnaire romand les cite :

- aguiller, mettre un objet dans une position élevée et souvent instable : « Il avait été chargé d'aguiller le coq sur le clocher. »
- aguillage, amoncellement d'objets en équilibre instable : « Il avait fait tout un aguillage de meubles au galetas. »
- aguillé, perché, juché aguillé à la cime d'un cerisier.

Dans *encapoulaie*, on remarque le préfixe *en* suivi de la racine *cap* que l'on retrouve dans le mot *capiron*, la cime (du sapin). *Être encapoulè tchu in aibre*, être juché sur un arbre.

Selon la même logique, Vatré traduit *encapoulaidge* et sa variante *empoulaidge* par aguillage, juchage.

Empoulaie a un homonyme : *empoulaie* ou *empouli*, mettre en perce : *empoulaie in véché*, mettre un tonneau en perce et y fixer un robinet (*poula*). L'*empoulou* est chargé de cette opération.

Étchvantè

Étchvantè est traduit par ahuri, étonné. Rappelons la relation entre étonné et tonnerre : le verbe étonner vient du latin *attonare* frapper de la foudre. Quant à ahuri, il dérive de *hure* et a pu être employé en parlant de celui qui a une chevelure hérissée, qui perd contenance, qui s'affole sous l'effet de la stupeur. En revanche, il nous est difficile de rattacher *étchvantè* à une souche connue.

Les deux exemples suivants, tirés du glossaire de JMM, nous éclairent quant à l'usage de ce participe passé : *En son aidge, ran n'l'étchvant pus*. A son âge, rien ne l'étonne. *Étchvantès, ès fuant d'vaint dandgie*. Ahuris, ils fuient le danger.

Papon

Aïeul, au sens restreint, s'applique au grand-père. Le *papon*, c'est donc le grand-père, le *grôs-papon* le bisaïeul, soit l'arrière-grand-père. L'origine du mot est évidente. Il s'agit de *papa* sous une forme affective. *Mon grôs-papon, tiaind qu'èl é ècmencie l'écôle, è n'saivait p'le français, è n'djâsait qu'en patois*. Mon grand-père, quand il a commencé l'école, il ne savait pas le français, il ne parlait que le patois.

En patois, quand on appelle son papa, on lui dit simplement : *Père !* On a des égards pour le *papon* appuyé sur sa canne, et qui sait de si belles histoires.

Échaipouse

Les échaipouses faint lai bue en lai r'viere. Temps lointain où les lavandières faisaient la lessive à la rivière et étendaient le linge sur le pré pour qu'il sèche *â sraye, au soleil*. A l'aide d'une brosse de racine et avec du savon de Marseille, elles frottaient énergiquement le linge sale sur l'*échaipoûere*, la planche à lessive. Parfois, l'action se déroulait *atoé di bené*, autour de la fontaine, ou bien aux lavoirs publics, comme à Coeuve, village connu pour sa talentueuse troupe de théâtre qui s'appelle précisément *Les Échaipouses*.

Ébrâyouse est un synonyme d'*échaipouse*. Comme pratiquement dans tous les cas, nous rencontrons de nombreuses variantes graphiques.

Jean-Marie Moine, ardent défenseur de notre patois et qui lutte pour sa survie, donne aussi à ces mots le sens moderne de machine à laver. *Nôs ains daivu tchaindgie d'échaipouse*. Nous avons dû changer de machine à laver le linge.

La sonorité du mot *échaipouse* rappelle le bruit que font les lavandières, ce qui semble expliquer son origine. Les jours de lessive, l'eau giclait joyeusement *et chap' et chap'* sous les coups redoublés des *échaipouses*. Ajoutez à cela le commérage. Leurs maris n'étaient pas épargnés. On les disait cancanières.

Jour de lessive

Mis en musique par Abner Sanglard

Et tchic! et tchac! et l'on s'éclabousse
Autour du grand baquet.
Et vlic! et vlac! les bras dans la mousse
Et l'eau jusqu'aux mollets.
La brune s'en donne,
La blonde savonne.
C'est le jour de la lessive.

70

Fie

Cherchez la traduction de *fie* dans les glossaires. Vous trouverez fer, fier, et aigre. En réalité, nous sommes en face de trois mots distincts qui, en patois sont de parfaits homonymes homographes.

Premier cas : *fie*, au féminin *fiere*, aigre, acide. *Les beûtchîns sont fies*. Les pommes sauvages sont acides. Le mot pourrait venir de *fiel*, amertume, du latin *fel*, la bile, le fiel. Il semble résulter de la chute du final. A titre de comparaison, outil qui conserve son *t* à l'écrit le perd à l'oral. Cette piste est très vraisemblable. *Fierat*, aigret en est un dérivé. *Ci vin ât fierat*. Ce vin est aigret. Notons en passant que le vinaigre se dit *vardjus* ou *voirdjus*. A comparer avec le substantif français verjus, suc extrait de raisin vert. Le verjus entre dans la composition de la moutarde de Dijon. Des *fies-tchous* ou *des tchôs salès*, c'est de la choucroute, tandis que des *fieres-raives* sont des raves salées. Il nous est arrivé d'entendre : « Ben, dis donc, elle est fière, ta salade. » Ce qui prouve, s'il en était besoin, que le patois survit et surgit spontanément.

Fie, fier ; *lai fiertè*, la fierté. *Mon Due, ç' qu'èl ât fie !* Mon Dieu, ce qu'il est fier ! Rien à voir avec l'acidité. L'adjectif patois *fie* fier, est issu du lat *ferus*, sauvage, qui nous donne féroce.

Enfin *fie*, fer. Encore un mot d'origine latine : ferrum, le fer. *È fât baïttre lo fie di temps qu'èl ât tchâd*, dit le proverbe. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Dans le même champ, on aura *fie-bianc*, fer blanc ; *fie è gaves*, fer à gauffres,. *Fie-fûe* désigne le briquet ou le fusil. Relevons enfin le charmant néologisme *oujé d'fûe*, pour parler de l'avion, cet oiseau de feu.

Table des matières

Les tchâsses.....	2
Chlopèt.....	3
L'hôtâ.....	3
Kwéhr.....	4
Oûere.....	4
Revenaint.....	5
Çhaile.....	6
Segoulaie.....	6
Le dyèt, lai diaîdge.....	7
Faire les tcéyes.....	8
Aburon.....	8
Taîtieut.....	9
Siejaint.....	9
Conrrèe.....	10
Encapoulaie.....	10
Étchvantè.....	11
Papon.....	11
Échaipouse.....	11
Fie.....	12